L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 JANVIER 1897 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. H. PICKENS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 44,349.

Le Contenu Entier du Mobilier et Autres Objets appartenant à la Succession de Catherine Greifelding, veuve de Jacob Greifelding.

EN vertu d'un jugement de partage et d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, et à moi adressés, et signé et daté le 1er décembre 1896, dans l'affaire de Monge vs Marie Kaul et son époux, je le dit encanteur, vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 7 janvier 1897, à 10 heures A. M., à la résidence encognure des rues Cherokee et Hampson comme il est désigné dans l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

R. H. PICKENS,
Encanteur.

27 déc—27—jan 3 4 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ne manquez pas l'occasion d'acheter une résidence à deux étages, avec 6 lots de terre. — Partage forcé entre majeurs.

Charles Menge vs Mme Kaul et son époux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,549.

PAR R. H. PICKENS, Encanteur, Bureau No 600 Allée Commerciale—En vertu d'un jugement de partage et d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, à moi adressé, signé et daté le 1er Déc. 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je le dit encanteur, vendrai aux enchères publiques, le 20me jour de janvier, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 217 à 223 rue Baronne, après Gravier :

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, conformément à un plan fait par Harmsteed, voyer, en date du 11 mai 1847, et déposé comme plan No 31, en l'étude de Rioard, notaire. Le lot 17 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton, sur 120 pieds de profondeur; les lots 18, 19, 20, 21 mesurent chacun 30 pieds à la rue Hampson, sur 108 pieds, entre lignes égales et parallèles; lot 22 mesure 30 pieds à la rue Hampson, sur 138 pieds de profondeur. Lot 18 forme l'encognure des rues Hampson et Clinton.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente pardevant James McConnel, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

R. H. PICKENS, Encanteur.

20 déc—20 27—janv 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare d'acheter un cottage double à un étage.

Partage forcé entre majeurs.

Thomas J. Cahill vs succession de Mary Cahill et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 49,766.

PAR R. H. PICKENS, encanteur—Bureau 600 Allée Commerciale—En vertu d'un jugement de partage et d'un ordre de vente de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, à moi adressé, signé et daté le 4 décembre 1896 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ledit encanteur, vendrai aux enchères publiques le 20e jour de janvier 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la N.-O., Nos 217 à 223 rue Baronne, après Gravier :

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4me District de cette ville désigné comme lot No 9 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Septième sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles dans l'Ilet No 147 borné par les rues Sixième, Septième, Saratoga et S. Romparis.

Conditions de la vente—Comptant. Acte de vente pardevant James J. Wouffe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt requis en faisant l'adjudication.

R. H. PICKENS, Encanteur.

20 dé—20 27—jan 3 10 17 20

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Marchands de Meubles.

Un Assortiment de Valeur d'Effets mobiliers.

À L'ENCAN.

À L'ANCIEN No 63 rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Royale, dans l'affaire de F. J. Blanc; vs ses créanciers.—No 50,088 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Le mercredi, 6 janvier 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux, ancien No 63 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et signé le 23 décembre 1896, adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, je procéderai à offrir en vente aux enchères publiques, les propriétés décrites ci-dessous, d'après l'inventaire enregistré, à savoir—

Un bel ameublement de salon, tableaux, boîtes nickelées, noyer, etc., chaises, tables, miroirs, étagères, buffets, chevalets, cadres, nattes, etc., etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur, 336 rue Carondelet.

27 déc—27—janv 3 4 5 6

CHARBON EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, CONTRE LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, le choléra, le choléra. 10, rue Saint-Denis, Paris et toutes pharmacies.

DELLOC

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 5 JANVIER 1897

—SUCCESSION DE—

Charles Gehlbach.

No 51,099—Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 5 janvier 1897 à midi, à la Bourse des Exécuteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", lequel dit ordre porte la date du 30 novembre 1896, dans l'affaire de la succession de Charles Gehlbach No 51,099, du Dossier de la susdite Cour et pour compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par la rue Française, les avenues Bigny, Les deux dits lots de terre mesurant comme suit: 1° Un formant l'encognure des rues Français et Derbigny et qui mesure trente deux pieds de face à Champs-Elysées et Claiborne et la rue Derbigny Française, sur une profondeur et de face à la rue Derbigny de cent pieds. Les améliorations sur le dit lot consistent d'une bâtisse en bois couverte en ardoises. Ayant cinq chambres, hall, cuve, hangar, etc., et occupée maintenant pour pharmacie et résidence et rapporte un revenu de $25 00 par mois.

2° Le lot de terre qui touche la première propriété décrite (dans le fond) et qui mesure vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une habitation en bois, ayant trois chambres, grande galerie, cuve, hangar, etc., rapportant un revenu de $8 00 par mois.

—AUSSI—

3° Un dixième indivis 1/10 d'intérêt du dit défunt Charles Gehlbach, dans la succession de son père Philip Gehlbach, consistant en meubles et immeubles comme il est décrit dans l'inventaire déposé à mon bureau et enregistré dans les procédures mortuaires de la susdite succession de Philip Gehlbach No 87,991 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, les propriétés qui s'y trouvent, consistant comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans cette ville, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, le vingt-huit avril 1833, déposé en l'étude de Hughes Peilerat, ancien notaire, par acte du vingt mai, de la même année. Le dit lot mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bayon entre Prieur et Johnson, vingt-neuf pieds un pouce sur la rue Esplanade, quatre-vingt six pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du numéro deux et quatre-vingt treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Trois lots de terre situés en cette ville sur le Chemin du Bayou entre les rues Prieur et Johnson, faisant partie de la plantation anciennement appartenant à Ca-tanedo, désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan dressé par J. Pilié, ingénieur, le trois juin 1846, déposé pour référence en l'étude de Chas. Boudousquié, alors notaire en cette ville. Les dits lots de terre ayant, en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir :

Le lot No un mesurant vingt-neuf pieds six pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayon sur soixante treize pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur et de face à la rue Johnson, quatre vingt pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No deux et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond.

Le lot No Deux mesurant vingt-neuf pieds six pouces et trois lignes de face sur le dit Chemin du Bayon sur une profondeur de huit pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Un et quatre-vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Trois, et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, et le No Trois mesurant vingt-neuf pieds six pouces et trois lignes sur le dit Chemin du Bayon sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Deux, quatre-vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du côté opposé, et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville et désigné comme le No un, dans le triangle qui se trouve entre les rues Esplanade, Johnson et le chemin du Bayon, sur un plan fait par A. Gatting, architecte, le 19 avril 1861, annexé à un acte passé le 4 juin 1861 pardevant Hugh Pedescleaux, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesurant en mesure américaine soixante pieds six pouces et deux lignes de face sur la rue Johnson; quarante-quatre pieds deux pouces de face sur le chemin du Bayou, trent-deux pieds de face sur la rue Esplanade, et cinquante-quatre pieds deux pouces de largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No deux, ensemble avec tout ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé sur le Chemin du Bayou, désigné par le lit quatre sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 8 avril 1833 et annexé à un acte passé le vingt huitième jour de la même année pardevant H. P. Pedesclaux, notaire, le dit lot mesurant, mesure française, trente pieds de face sur le dit Chemin du Bayou, vingt neuf pieds un pouce de face à la rue Esplanade, quatre-vingt-treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Trois et cent pieds six pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Quatre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Broad, Dorgenois et Columbus et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre "E", sur un plan signé par Frank H Waddell C. C. daté le 30 décembre 1895 et annexé à un acte de vente par la veuve et les héritiers de P. Gehlbach à Jean Lalanne, le 29 avril 1896; pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, selon le dit plan le dit lot mesurant en mesure américaine 61 pieds 5 pouces et 1 ligne de face au Chemin du Bayou, 40 pieds de face à la rue Columbus, 152 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus proche de la rue Dorgenois, et au 'autre ligne de côté commençant du Chemin du Bayou, il a une première profondeur sur une ligne oblique de 40 pieds 9 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle avec la rue Broad il a une deuxième profondeur de 90 pieds 9 pouces et 2 lignes jusqu'à la rue Columbus

6° Et un certain lot de terre situé sur le faubourg Franklin de cette ville, désigné par le No vingt dans l'Ilet No 103, sur un plan dudit ilet tiré par J. Pilié, en date du 10 avril 1835, annexé à un acte daté le 24 avril de la même année, exécuté en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville; ledit ilet étant borné par les rues Morales, Espagne et Ursulines, et la Promenade Washington, lequel lot No vingt mesure trente-cinq pieds neuf pouces de face à la dite Promenade Washington, sur cent soixante-dix pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; dix pour cent du prix d'achat devant être fait à l'encanteur par l'acquéreur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant R. J. LeGardeur, notaire, Bureau au L. L. Globe Building, aux frais des acquéreurs.

5 déc—5 6 13 20 27—janv 3 4 5

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 51,897—Division C—Antonio Menendez vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Antonio Menendez, soit acceptée au bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant H. L. Garland, je notaire, au son bureau, 618 Commercial Place, commencant mardi, 2 février 1897, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit insolvable, déterminer s'il faut accepter ou rejeter la dite cession de biens, décharger le dit insolvable de ses dettes, élire un syndic et pour d'autre but, et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1896.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3 jan—3 14—3 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi 5 janvier 1897.

Succession de Jefferson Sucseau et son épouse.

No 49,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur,—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 5 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Exécuteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, lequel dit ordre porte la date du 4 décembre 1896 dans l'affaire intitulée Succession de Jefferson Sucseau et son épouse, No 49,430, du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St Antoine, Apostle, St Jean Baptiste, maintenant Robertson, et l'avenue Claiborne, lequel dit lot mesure, (mesure française) (60) soixante pieds de face à la rue St Antoine sur (120) cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue St-Jean Baptiste (maintenant Robertson) entre lignes parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent sont composées par le No 1504 rue St-Antoine et forment encognure des dites rues St-Antoine et Robertson, et consistent en une résidence élevée en bois (10 pieds d'abasement) contenant salons doubles, trois chambres à coucher et salle à manger, galeries devant et derrière, avec une cuisine à un étage, contenant deux chambres, office et chambre à bain, dans le soubassement, citerne, arbres fruitiers, rosiers, etc.

Termes et conditions—Le tiers en plus comptant, et la balance, s'il en a, à un et deux ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de date jusqu'au paiement, et toutes les autres clauses de sécurité, cautionnement hypothécaire d'avocat, transfert d'assurance, etc. Dix pour cent du prix d'achat devant être fait par l'acquéreur à l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5déc—5 6 13 20 27—jan 3 4 5

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'OUVERTURE

—DE LA—

NOUVELLE ANNÉE.

Ilets de Valeur et Lots Vacants dans les Deuxième et Troisième Districts.

SERONT VENDUS SANS LIMITE OU RÉSERVE

A L'ENCAN

Jeudi, 7 Janvier 1897

Succession de François Lacroix.

PAR CURTIS & WALMSLEY Co., Ltd.—Walter C. Curtis, Encanteur, 341 rue Carondelet—JEUDI, 7 janvier 1897, à midi, seront vendus à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 2 décembre 1896 dans l'affaire de la succession de François Lacroix, No 9,804 les propriétés désignées décrites dans les Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nouvelle-Orléans à savoir: Premièrement: Un lot entier No 3061 dans le Troisième District et contenant vingt lots, bornés par les rues Stephen, Gloria, L'ivingston, St Bernard et Belgarde. Titre enregistré dans le livre Con. 73 folio 282. Deuxièmement—Un lot de terre dans le Deuxième District dans l'Ilet No 388 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Bellechasse, Quatrième et Cinquième. Les lots un à dix inclusivement d'après un devis annexé à l'acte de vente du shérif, daté le 13 décembre 1870, livre Con. 96 folio 284. Les lots un à cinq font face à la rue Quatrième. Les lots 6, 7 et 8 font face à la rue Bellechasse. Les lots 9 et 10 font face à la rue St-Philippe. Le lot 6 forme l'encognure des rues Bellechasse et Quatrième.

Troisièmement — Un lot de terre dans le Deuxième District, dans l'Ilet No 433, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Deuxième et Troisième.

Acquis le 16 avril 1873. Livre Con. 101, folio 721.

Quatrièmement L'Ilet entier connu comme le No 429 dans le Deuxième District et borné par les rues Deuxième, Troisième, St Pierre et Toulouse. Titre enregistré dans le livre 73, folio 293.

Cinquièmement—L'Ilet entier No 430 dans le Deuxième District borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Deuxième et Troisième.

Sixièmement—L'Ilet entier No 415 dans le Deuxième District et borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Van Buren et Troisième. Les titres des deux dernières lots nommés enregistrés dans le livre Con. 73 Page 282.

Septièmement—L'Ilet entier dans le Deuxième District consistant de quatorze lots et bornés par les rues Van Buren, Quatrième, St-Pierre et Toulouse.

Huitièmement—La demie indiv. de treize lots dans l'Ilet No 729, dans le Troisième district et bornée par les rues Claiborne, Derbigny, Elmire et Congress, mesurant 341 pieds sur la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur. Le titre enregistré dans le livre Con. 73, page 282 et livre 48, page 265.

Neuvièmement—Neuf lots dans le Troisième district, dans l'Ilet No —, et borné par les rues L'ivingston, Pelopias, St-Antoine et Bagatelle. Titre enregistré dans le livre Con. 82, page 686.

Dixièmement—Cinq lots dans l'Ilet No — dans le troisième District et bornés par les rues Solon, Cato, Bagatelle et St Antoine. Titre enregistré dans le livre Con. 82 page 687. Voyez les plans des propriétés ci-dessus décrites à la Bourse faits de certificats d'arpentage par S. G. Delisle, I. C. et voyer.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec les billets des vendeurs, 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garantis par hypothèque et vendeurs et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et déposant 10 0/0 sur l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. G. La Pice, notaire, aux frais des acquéreurs.

6déc—6 13 20 27 jan3 à date.

50 YEARS' EXPERIENCE.

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the

SCIENTIFIC AMERICAN,

beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address

MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
819 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, La.
P. O. Box 113 Téléphone —

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage Double À Aiger.

Deux Actions du Stock de la Mutual Building Co.

Succession de G. A. Loboscheb.

Dossier No 50,937.

A l'encan. Pour du Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 5 janvier 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à l'ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 30 novembre 1896, No du dossier 50,937, pour le compte de la succession de G. A. Loeschen, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Aiger, le cinquième district de cette ville, désignés comme les No 12 dans l'Ilet No 21, borné par les rues Seguin, Benny, Pelicas et Alix, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Seguin, par une profondeur de 157 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins en mesure française. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, bâti il y a peu près six mois et presque neuf, contenant quatre chambres sur chaque côté, grille en fer sur le devant et le trottoir pavé, seulement quatre lots du fer y de la rue du Canal et s'élève par les Nos 423 et 425 rue Seguin et devant rapporter un loyer de $10 par mois par côté.

Certificat No 126 pour deux actions de stock de $25 chacune du fonds capital de la Mutual Loan and Building Co.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 déc—6 13 20 27—jan 3 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Divis'on E.—No 49,474.

GUITARD vs GUITARD.

Propriété de valeur dans le Troisième District, à une encognure.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon Geo. H. Théard, juge, en date et signé le 19 novembre 1896 et à moi adressé, je procéderai à vendre le MERCREDI, 6 janvier 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans (ancien) Nos 54 et 56 rue Baronne—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droite, etc., dans le troisième district de cette ville dans l'ilot borné par les rues St Claude, Union, Français et Marais, désigné par le No un, sur un plan de A. De Armas, en date du 27 février 1876, formant l'encognure des rues des Français et St-Claude et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur et façade de 64 pieds sur la rue des Français.

Termes et conditions Un quart comptant, la balance par des billets à un deux et trois ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

6 déc—6 9 16 20 23 27—jan 3 4 5 6.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendues aux risques et aux frais du premier acquéreur, qui a acquis les propriétés ci-dessous décrites le 12 novembre 1896 et a négligé de se conformer aux termes de l'adjudication, après que demande formelle lui en a été faite.

Vente de Propriétés dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs. C. W. Guerchoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 621 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1897, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Trois lots de terre A, B et C) encognures du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monroe; le lot A fait face au Métairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquant-quatre pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent soit pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Métairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond.

Lot C fait face sur le Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, soixante-cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 déc—4 11 18 24 31—jan 7

PAR ALBERT G. BRICE.

American Loan & Trust Co. vs The Louisiana Electric Light Co. et als.

No 12,482—Cour de Circuit des Etats-Unis—Cinquième Circuit, District de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans.

AVIS IL EST CE JOUR PRÉSENT donné que, conformément au décret de la dite Cour, entré dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le 20me jour de novembre 1896, moi, Albert G. Brice, maître commissaire spécial, vendrai en bloc à la plus haute enchère, le JEUDI, 14me jour de janvier 1897, à midi, dans le local du dit défendeur, situé rue Perdido, entre les rues Market et Bienville, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, d'après les termes ci-dessous indiqués, la propriété du défendeur ci-après désignée, à savoir:

Toutes les dynamos, lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances, appartenant ou de quelque façon dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 897, lequel est borné par l'avenue Esplanade et les rues Roman, Kerlerec et Prieur; le dit lot ou portion de terre mesurant à une distance de soixante-deux pieds environ pouces et trois lignes de l'encognure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Roman, et a une profondeur de cent vingt cinq pieds, huit pouces, de là s'étendant à angle droit vers la rue Roman le dit lot ou portion de terre mesurant trois lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Roman et trois lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Prieur, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers et perpendiculairement vers la rue Kerlerec. Le dit lot ou portion de terre a une certaine profondeur de trente huit pieds sept pouces cinq lignes, de là qui mesure cinq pieds deux pouces sur la ligne du fond parallèle à la rue Kerlerec de là tournant à angles droits sur une ligne vers l'avenue de l'Esplanade perpendiculaire à la dite rue Kerlerec; le dit lot ou portion de terre mesurant soixante pieds, de là tournant à angles droites sur une ligne courant vers la rue Prieur; le dit lot ou portion de terre mesurant trente huit pieds deux pouces, de là tournant à angles droites et perpendiculairement à l'avenue de l'Esplanade; le dit lot ou portion de terre mesurant cent trente cinq pieds pouces et trois lignes, de là tournant à angles droites vers la rue Roman sur une ligne jusqu'au point du commencement. Le dit lot ou portion de terre mesurant soixante deux pieds sur [illegible] pieds de face à la rue Roman.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 jan—2 3 4 5 6—4 fev

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District

Portant les Nos municipaux 3535 et 3537 rue Carondelet, coin Foucher.

Peoples' Bank of New Orleans vs Johannes Heinrich

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,470—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou quelques-uns, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Dupré, Gayoso et Hanks et désigné comme lot No un, dans l'Ilet No dix-neuf sur un plan fait par L. Surd, voyer, en date du 31 décembre 1849 et déposé dans le Bureau de O. H. Percy, ancien notaire de cette ville. Le dit lot formant l'encognure des rues Palmyre et Dupré et mesure conformément au dit plan trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds six pouces de profondeur et de face à la rue Dupré, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

4déc—4 5 11 18 24 31—jan 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété attrayante de valeur

—DANS LE—

Troisième District,

Propriété-Résidence, etc.

J. Numa Augustin vs Ernest V. Rotes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51 690—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 897, lequel est borné par l'avenue Esplanade et les rues Roman, Kerlerec et Prieur; le dit lot ou portion de terre mesurant à une distance de soixante-deux pieds environ pouces et trois lignes de l'encognure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Roman, et a une profondeur de cent vingt cinq pieds, huit pouces, de là s'étendant à angle droit vers la rue Roman le dit lot ou portion de terre mesurant trois lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Roman et couvrant la rue Prieur, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers et perpendiculairement vers la rue Kerlerec. Le dit lot ou portion de terre a une certaine profondeur de trente huit pieds sept pouces cinq lignes, de là qui mesure cinq pieds deux pouces sur la ligne du fond parallèle à la rue Kerlerec de là tournant à angles droits sur une ligne vers l'avenue de l'Esplanade perpendiculaire à la dite rue Kerlerec; le dit lot ou portion de terre mesurant soixante pieds, de là tournant à angles droites sur une ligne courant vers la rue Prieur; le dit lot ou portion de terre mesurant trente huit pieds deux pouces, de là tournant à angles droites et perpendiculairement à l'avenue de l'Esplanade; le dit lot ou portion de terre mesurant cent trente cinq pieds pouces et trois lignes, de là tournant à angles droites vers la rue Roman sur une ligne jusqu'au point du commencement. Le dit lot ou portion de terre mesurant soixante deux pieds sur [illegible] pieds de face à la rue Roman.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

2 jan—2 3 4 5 6—4 fev

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété attrayante de valeur

—DANS LE—

Troisième District,

Propriété-Résidence, etc.

J. Numa Augustin vs Ernest V. Rotes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51 690—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 897, lequel est borné par l'avenue Esplanade et les rues Roman, Kerlerec et Prieur; le dit lot ou portion de terre mesurant à une distance de soixante-deux pieds environ pouces et trois lignes de l'encognure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Roman, et a une profondeur de cent vingt cinq pieds, huit pouces, de là s'étendant à angle droit vers la rue Roman le dit lot ou portion de terre mesurant trois lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Roman et couvrant la rue Prieur, de là tournant à angles droits sur une ligne courant vers et perpendiculairement vers la rue Kerlerec. Le dit lot ou portion de terre a une certaine profondeur de trente huit pieds sept pou